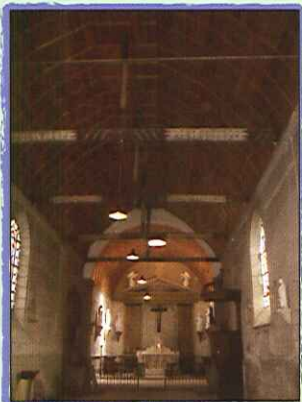


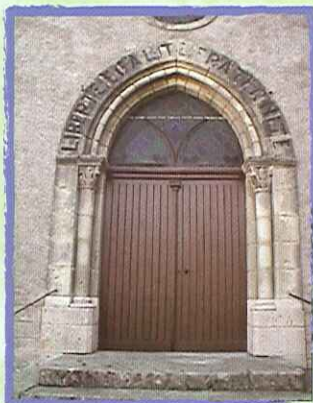
Portrait

Traversé par la Bresme et entouré de grands espaces boisés, Pernay est un village de 1010 habitants dont la superficie du territoire est de 1761 hectares.

L'église Saint-Denis (jadis Saint-Nizier), culmine à 74 mètres d'altitude, a été fondée au VI^e siècle par Grégoire de Tours, agrandie au X^e siècle et remaniée aux XV^e et XIX^e siècles.



Son fronton date du 18 mai 1880 et fait rarissime, porte les mentions républicaines "Liberté - Egalité - Fraternité" qui sont à l'origine d'un différent entre le Conseil Municipal et le curé de l'époque.



Le Palais de Justice, considéré comme la demeure du bailli des "de Maillé", possesseurs du fief du village, est construit sur une base fort ancienne (l'étage date de la fin du XV^e siècle).

INFORMATIONS PRATIQUES

Communauté de Communes
de Gâtine et Choisilles



MAIRIE

Rue de la Mairie - 37230 PERNAY
☎ 02.47.52.43.83

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GÂTINE ET CHOISILLES

Le Chêne Baudet - 37360
ST-ANTOINE DU ROCHER
☎ 02.47.29.81.00
www.gatine-choisilles.org

OFFICE DE TOURISME
DE LANGEAIS ET CASTELVALÉRIE
BP 47 - Centre-ville - 37130 LANGEAIS
☎ 02.47.96.58.22
www.tourisme-langeais.com

Services, accueil

- Boulangerie-pâtisserie
- Alimentation
- Café
- Restaurant
- Chambres d'hôtes.



DÉPART : Parking Mairie

CHARTRE DU RANDONNEUR

*Aime et respecte la nature.
Ecoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas.
Reste sur le sentier et sois discret.
Ne piétine ni cultures, ni sous-bois.
Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu.
N'effraie pas les animaux.
Ne néglige pas les contacts humains.
Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.*

Image développement
g e o s e r v i c e s
☎ 02.47.59.99.86 - 2018



Pernay

Sentiers Pédestres

Gâtine et Choisilles



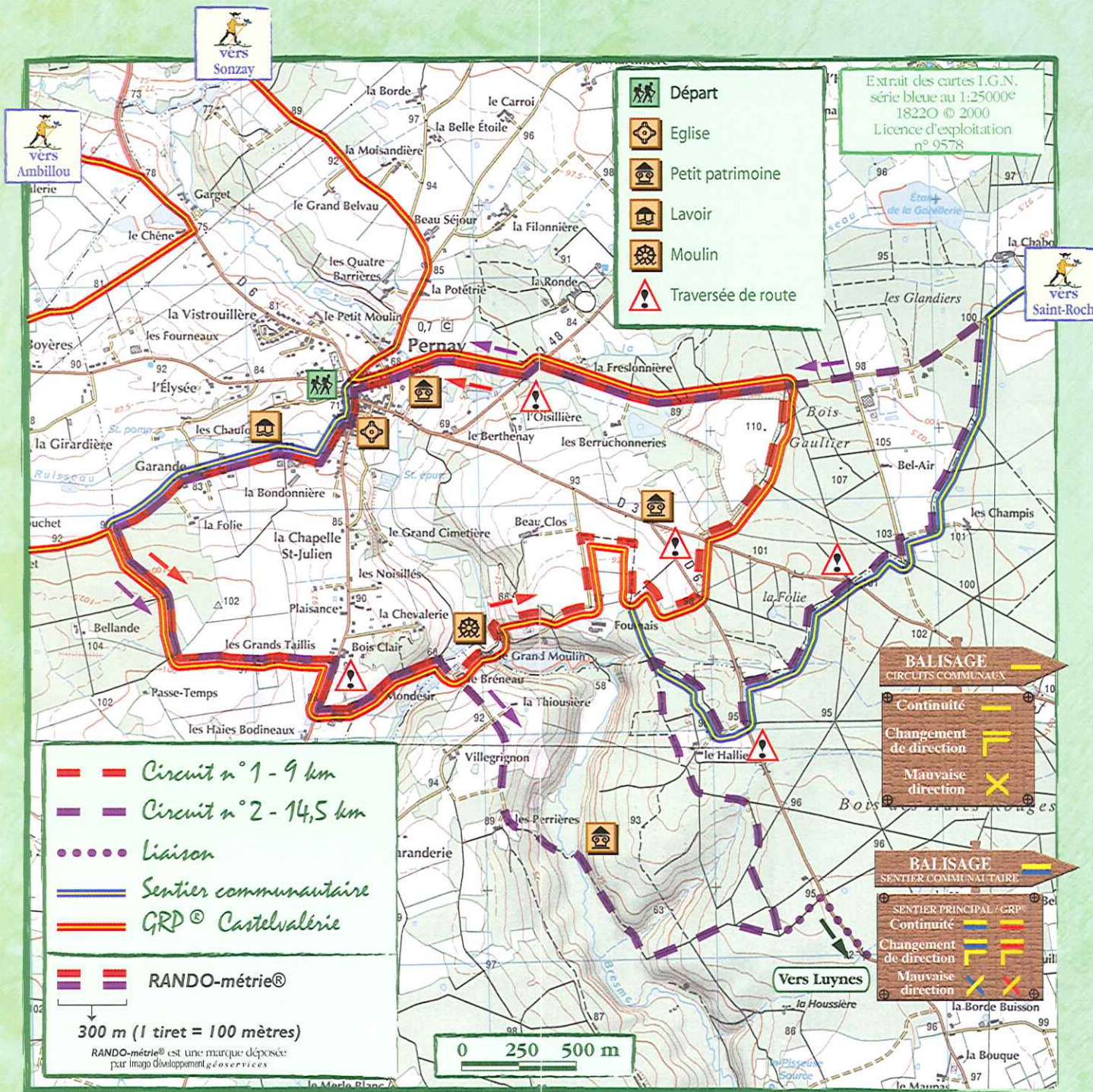
➡ Circuit n°1 - 9 km

➡ Circuit n°2 - 14,5 km

Ces sentiers PR® ont été créés par la municipalité de Pernay, avec le concours de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles, du Conseil Général d'Indre-et-Loire et du Comité Départemental de Randonnée Pédestre.



Touraine
Loire Valley
ICI, VIVRE EST UN ART



• Circuit n°1

Prenez en direction de l'église. Avant l'église, tournez à droite et prenez la rue des Pressoirs. Passez devant le lavoir et traversez le pont qui est sur la Garande. 400 m après le hameau de Garande, montez à gauche dans le bois. En haut, le chemin de falun conduit à la route de Cinq-Mars-la-Pile (D 48) que vous parcourez à droite sur 150 mètres. Prenez à gauche le long de l'ancienne laiterie (usine). Après un petit pont, au lieu-dit **Breneau** (appellation signifiant lieu humide), continuez à gauche vers le Grand Moulin. Filez le sentier qui monte en surplombant la Bresme puis à gauche, longez le bois, ensuite tournez à droite pour le traverser et rejoignez la petite route qui mène à la ferme de Fouinais (ancien fief de la seigneurie des de Maillé origine 1458). Possibilité de variante pour rejoindre le circuit 14,5 km. Tournez à gauche et suivez le balisage jusqu'à la route de Luynes (D 6). Longez le bois et franchissez la route de Fondettes (D 3) puis pénétrez dans la forêt afin de rejoindre la route de St Roch (Bel Air). Tournez à gauche pour rejoindre la D 48, puis tournez à gauche pour l'emprunter sur 100 mètres, puis à droite pour parcourir l'ancienne ligne de chemin de fer qui franchit la Bresme par le pont de fer (vestige comme la gare de la liaison ferroviaire avec Tours entre 1906 et 1950). Continuez tout droit puis tournez à droite rue du Petit Moulin et rejoignez le point de départ.

• Circuit n°2

Idem circuit 9 km jusqu'à Breneau. Prenez la direction de la Thiouzière, Villegrignon et les Perrières par le PR 51 (désigne d'anciennes carrières de calcaire gris orange utilisées pour les meules des moulins). Suivez le balisage jusqu'au passage du gué "Le Pont du Facteur" (le facteur empruntait ce passage pour traverser la Bresme durant sa tournée). Possibilité de variante pour rejoindre le circuit 9 km en empruntant le sentier communautaire. Continuez de suivre le balisage en direction du Hallier. Tournez à gauche pour emprunter la route de Luynes (D 6) et reprenez à droite à travers bois pour rejoindre et couper la route de Fondettes (D 3). Continuez votre chemin à travers bois en longeant l'arrière du Haras de Bel Air et les Champis pour rejoindre La Vente du Four. Tournez à gauche pour emprunter la route de Saint Roch et rejoignez la route de Semblançay (D 48) que vous emprunterez sur 100 mètres, puis tournez à droite pour parcourir l'ancienne ligne de "chemin de fer" qui franchit la Bresme par le pont de fer. Continuez tout droit puis tournez à droite rue du Petit Moulin et rejoignez le point de départ.

Circuits PR[®] agréés par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (C.D.R.P. 37) sous les n° 2008/71-1 et 2008/71-2
 Accueil du Comité : Office de Tourisme de Tours 37042 TOURS Cedex © 02.47.70.37.35
 Permanences :
 • du 1er Octobre au 31 Mars de 9h à 12h et de 14h à 17h, lundi, mercredi et samedi
 • du 1er Avril au 30 Septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h, lundi, mercredi et samedi et de 15h à 18h, mardi, jeudi et vendredi